La FNAIM salue les annonces du Gouvernement en faveur du logement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 mars 2013

Jean-François Buet, Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier, salue les annonces du Gouvernement en faveur du Logement. Il se félicite de la création d'un statut de logement intermédiaire destiné aux classes moyennes. Statut qui va dans le sens de la proposition de la FNAIM d'instaurer un « bail solidaire ». Celui-ci permettrait la contribution de nombreux bailleurs privés qui sont prêts à se mobiliser pour un secteur privé social sous réserve de contreparties fiscales et tout en s'obligeant à respecter une éco conditionnalité. Enfin, il accueille très favorablement les mesures en faveur de l'éco-rénovation du parc ancien.

Jean-François Buet souhaite qu'une délégation de professionnels puisse être reçue par le Président de la République pour échanger sur les nombreuses propositions de la FNAIM.

A propos de la FNAIM
Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs 13 métiers, depuis 1946. Elle fédère aujourd'hui 12 000 entreprises qui servent les intérêts du consommateur dans le respect d'un Code d'Éthique et de Déontologie. Force de proposition reconnue et écoutée sur les enjeux de la politique du logement en France, la FNAIM est régulièrement consultée par les pouvoirs publics. Possédant à la fois une expérience professionnelle, juridique et économique, elle participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires. Son maillage national, organisé autour de Chambres Départementales et Régionales, lui permet également de s'inscrire au cœur de l'action sur le terrain, en différenciant les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services qu'ils offrent aux particuliers.

Retrouvez toute notre actualité sur www.fnaim.fr et sur l'appli mobile disponible sur Apple Store, Android

Contact presse :
Galivel & Associés
Carol Galivel / Pascale Pradère – Tél : 01 41 05 02 02 - galivel@galivel.com